ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 3150

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'évolution de la surveillance en matière de finance. Le rapport de la Cour des comptes sur « L'État et le financement de l'économie de juillet 2012 » recommande à l'État de continuer à adapter les pratiques et les moyens de la supervision aux risques financiers actuels et à l'éventuelle progression des flux financiers gérés par le secteur non-régulé. Il lui demande si le Gouvernement entend mettre en œuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur : M. Philippe Le Ray
Circonscription : Morbihan (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 3150
Rubrique : Banques et établissements financiers
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 août 2012, page 4773